



**AFT·IFTIM**

La formation transport logistique

INFORMATION PRESSE  
LE 23 MARS 2010

## **AFT .IFTIM**

### **La formation transport logistique**

### **SITL hall 6 - Stand P 019**

L'AFT.IFTIM, plus de 50 ans d'expérience dans la formation transport logistique, est partenaire de 32 fédérations et chambres syndicales professionnelles du secteur. Il propose des formations pour les jeunes (du CAP à BAC + 6), des formations pour demandeurs d'emploi, militaires en reconversion, fongecif...ainsi que des actions de perfectionnement pour les salariés.

Le groupe contribue à la formation de plus de 200 000 personnes - dont 22 000 en formation initiale, chaque année.

Attentif aux besoins croissants et toujours plus pointus des entreprises, l'AFT-IFTIM présentera :

- ❖ **Les différents dispositifs de formation**, par exemple contrat d'apprentissage, contrat ou période de professionnalisation, droit individuel à la formation, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)... ainsi que **les formations initiales - du CAP à BAC + 6** qui permettent de contribuer au renouvellement des générations.

**CONTACT PRESSE :**  
MARYVONNE BIL-PIERRE - 01 42 12 52 31 - [mbil-pierre@aft-iftim.com](mailto:mbil-pierre@aft-iftim.com)

46, AVENUE DE VILLIERS 75847 PARIS CEDEX 17 - TEL : 01 42 12 50 50 - FAX : 01 42 12 50 10  
[www.aft-iftim.com](http://www.aft-iftim.com)

- ❖ **Ses prestations d'expertises plus pointues ou sur-mesure** répondant à des préoccupations particulières et parfois conjoncturelles, notamment les formations « **management de proximité** » ou sur la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**, par exemple « *Gestion sociale : situation de crise* », « *Processus et outils opérationnels RH* », « *conduire un entretien de recrutement ou un entretien professionnel* », « *gérer les compétences dans les PME Transport/logistique* » ...
  
- ❖ **Les formations « développement durable »** avec de nouvelles actions d'accompagnement des entreprises dans les engagements volontaires de réduction de co2 ou encore visant la création d'indicateurs de performance durable. Selon le thème, elles s'adressent aux cadres et dirigeants, exploitants, conducteurs et opérateurs logistique.  
Thèmes des formations : « *Entreprises de transport/d'entreposage : comment traiter les appels d'offre ?* », « *Objectif CO2 – le transport s'engage : formation à la mise en place d'un plan d'action ou évaluation périodique du plan d'action* », « *sensibilisation au développement durable* »
  
- ❖ **La démarche éco-conduite** permettant d'optimiser le poste carburant, diminuer le nombre des accidents et réduire les émissions de co 2.  
Plébiscitée par les entreprises qui l'ont éprouvée à l'AFT-IFTIM, la formation à l' éco-conduite est développée dans l'ensemble de ses formations liées aux métiers de la conduite, sachant que la plupart d'entre-elles utilise le logiciel ECOPILOTE .  
Aujourd'hui, l'AFT-IFTIM a adapté sur tout type de véhicules (véhicule léger, véhicule utilitaire léger, poids lourd, car) ce système informatisé d'enregistrement en temps réel d'une trentaine de paramètres : consommation de carburant, coup de freinage, rapport boîte de vitesse, énergie cinétique, temps de freinage, usure matériel.... Il permet de mesurer d'une façon très objective les styles de conduite avant et après la formation.

- ❖ Et bien évidemment **les formations réglementaires** ayant trait à la sécurité : (FIMO/FCO – Matières dangereuses/ CACES)

Depuis le 10 septembre 2009, tous les conducteurs routiers de marchandises, quels que soient les secteurs d'activité - comptes propre ou public-, sont soumis au nouveau dispositif de formation réglementaire FIMO/FCO.

Avec l'allongement des temps de formation pour la FCO (de 3 à 5 jours) et les formations passerelles de 35 H qui permettent la mobilité des conducteurs d'un secteur à un autre, la réglementation est profondément modifiée.

Le contenu de ces formations, qui sont dispensées par l'AFT-IFTIM, a été défini, en étroite relation avec les représentants des fédérations professionnelles du transport de marchandises et ce, dans le respect du cahier des charges ministériel.

S'agissant des **matières dangereuses**, l'AFT-IFTIM a été agréé en tant qu'organisme habilité à dispenser la formation des conducteurs effectuant le transport par route de marchandises dangereuses. L'AFT-IFTIM est d'ailleurs l'un des rares organismes de formation agréé pour dispenser l'ensemble de ces formations Matières dangereuses (hors matières radioactives).

Chaque année, plus de 20 000 personnes dans le domaine des « marchandises dangereuses » sont formées par l'AFT-IFTIM ... de la formation obligatoire des conducteurs routiers en matières dangereuses, à la prévention des risques chimiques, au stockage ou à la sûreté de produits à risques, à la manipulation et l'expédition par voies maritime, aérienne, ferroviaire ou fluviale de produits dangereux, en passant par la préparation à l'examen de conseiller à la sécurité.

Au niveau de la **conduite d'engins, de manutention et de levage et conduite d'engins de chantier**, l'AFT-IFTIM dispense les CACES - Certificat d'Aptitude à la Conduite à la Sécurité sur toutes les catégories d'engins : chariots élévateurs, plates-formes élévatrices mobiles de personnel, grues à tour, grues mobiles, grues auxiliaires, engins de chantier et propose différents titres professionnels certifiés.